

L'état de la santé dans l'UE, Commission européenne

01/12/2017

L'état de la santé dans l'Union Européenne (UE) est une initiative de la Commission européenne, d'une durée de deux ans, qui fournit aux responsables politiques, aux groupes d'intérêt et aux professionnels de la santé des données factuelles et comparatives sur la santé et les systèmes de santé dans les pays de l'UE. Les recherches sont effectuées par des experts en matière de santé.

« Le cycle de deux ans concernant l'état de la santé dans l'UE se compose de quatre grandes étapes:

- le Panorama de la santé: Europe, élaboré par l'OCDE, sert de point de départ horizontal ;
- les 28 profils de santé par pays, adaptés au contexte et aux spécificités de chaque pays de l'UE, évaluent les points forts et les défis de leur système de santé respectif;
- un rapport d'accompagnement, publié en même temps que les profils de santé par pays, tire des conclusions transversales, établit des liens entre les priorités politiques des différents pays et examine les possibilités d'apprentissage mutuel;
- au terme du cycle de deux ans, les autorités sanitaires des pays de l'UE peuvent demander des échanges volontaires avec les experts ayant élaboré l'état de la santé dans l'UE, afin d'examiner les résultats et les éventuelles mesures à prendre. »